

SERVICES FIXES HAUT ET TRES HAUT DEBIT : ABONNEMENTS et DEPLOIEMENTS

2^E TRIMESTRE 2020 – RÉSULTATS PROVISOIRES

OBSERVATOIRE DES MARCHÉS DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

8 septembre 2020

Introduction

L'observatoire des marchés fixes vise à présenter de manière accessible les principaux chiffres permettant le suivi :

- des abonnements à internet haut et très haut débit ;
- de la progression du très haut débit pour les réseaux fixes ;
- plus particulièrement des déploiements et de la mutualisation des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné ;
- du réseau cuivre.

Ces informations peuvent être visualisées sur le site de l'Autorité. Le site de l'Autorité met par ailleurs à disposition du public une carte navigable de suivi des déploiements FttH. Des données complémentaires et chronologiques sont également accessibles dans les fichiers open data associés.

1 Suivi des abonnements internet à haut et très haut débit sur les réseaux fixes au 30 juin 2020

Au 30 juin 2020, le nombre d'accès internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes dépasse 30 millions, représentant une croissance de 145 000 au cours du deuxième trimestre 2020 et de 675 000 en un an (+2,3%).

La croissance reste entièrement portée par le très haut débit dont la substitution avec le haut débit se poursuit plus rapidement chaque trimestre. Ainsi, le nombre d'accès à très haut débit progresse de 645 000 en un trimestre pour s'établir à 12,6 millions de lignes. Désormais, 42% du nombre total d'abonnements internet sont à très haut débit, représentant 48% du nombre total de locaux éligibles au très haut débit.

Parmi l'ensemble des abonnements à très haut débit, le nombre d'accès en fibre optique de bout en bout atteint 8,3 millions, et représente 65% des abonnements à très haut débit. Il porte la quasitotalité de la croissance, avec + 635 000 accès en un trimestre (+2,5 millions en un an).

Le nombre d'accès à haut débit continue de baisser à un rythme toujours plus soutenu et s'établit à la fin juin 2020 à 17,4 millions, en recul de 1,9 million en un an.

Nombre d'abonnements					
en millions	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020*
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	29,368	29,573	29,760	29,899	30,042
Nombre d'abonnements haut débit	19,307	18,926	18,382	17,915	17,413
Abonnements DSL	18,745	18,352	17,806	17,335	16,829
Autres abonnements haut débit	0,562	0,574	0,576	0,580	0,584
Nombre d'abonnements très haut débit	10,061	10,647	11,377	11,984	12,629
Abonnements >=100 Mbit/s	7,053	7,572	8,247	8,823	9,436
dont fibre optique de bout en bout	5,811	6,358	7,065	7,673	8,308
dont avec terminaison en câble coaxial	1,242	1,214	1,183	1,150	1,128
Abonnements ≥ 30 et <100Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G fixe,THD radio)	3,008	3,074	3,130	3,161	3,193

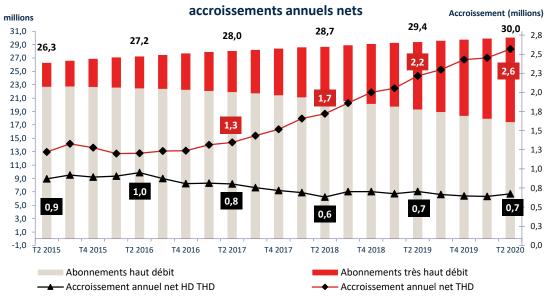
Evolution du nombre d'abonnnements					
en millions	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020*
Accroissements annuels					
Accroissement net total	0,704	0,667	0,665	0,636	0,674
Accroissement net total en %	2,5%	2,3%	2,2%	2,2%	2,3%
Accroissement net du haut débit	-1,510	-1,629	-1,746	-1,814	-1,893
Accroissement net du très haut débit	2,214	2,296	2,411	2,449	2,567
en millions	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020*
Accroissements trimestriels					
Accroissement net total	0,104	0,205	0,186	0,140	0,143
Accroissement du haut débit	-0,422	-0,380	-0,544	-0,467	-0,502
Accroissement du très haut débit	0,526	0,586	0,731	0,607	0,644
Ventes brutes au cours du trimestre, en million**	1,150	1,450	1,450	1,250	1,075

Taux d'abonnements au très haut débit					
en %	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020*
Taux d'abonnements au très haut débit	47%	47%	48%	48%	48%
Taux d'abonnements aux accès en fibre optique de bout en bout	37%	38%	38%	39%	40%

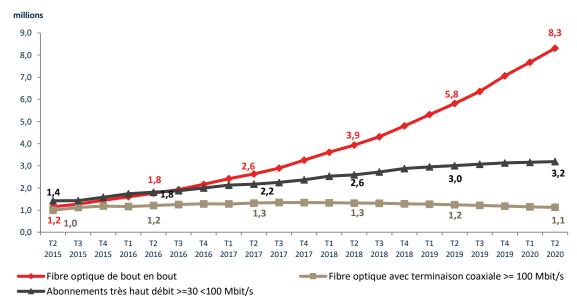
^{*}Résultats provisoires

^{**}Données arrondies à 12 500 près

Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et

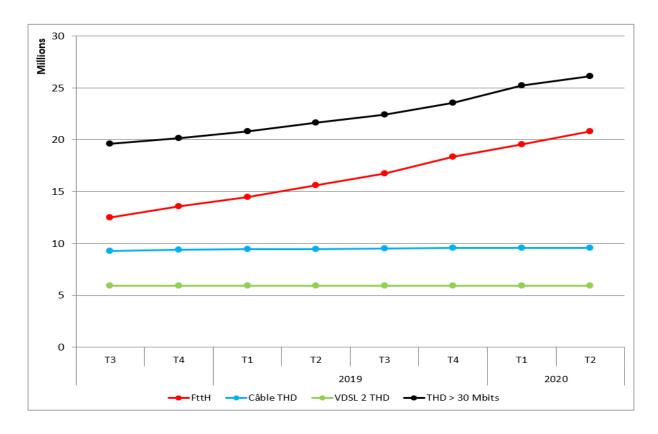


Accès internet à très haut débit



2 Tableau de bord très haut débit fixe

Le rythme du déploiement des réseaux FttH est toujours soutenu ce trimestre et s'établit à 1,3 million de lignes sur le trimestre. Au 30 juin 2020, 20,8 millions de locaux étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 33 % en un an. Au total, à la fin du deuxième trimestre 2020, 26,1 millions de locaux étaient éligibles à des services à très haut débit, toutes technologies confondues, dont 19,4 millions en-dehors des zones très denses.

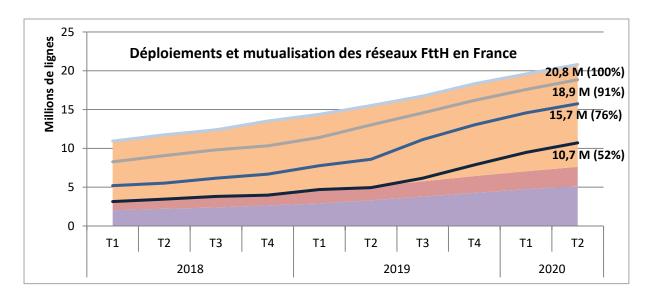


Locaux éligibles au très haut débit :	30 juin 2019	30 septembre 2019	31 décembre 2019	31 mars 2020	30 juin 2020	Évolution annuelle
sur les réseaux en fibre optique de bout en bout (FttH)	15 550 000	16 740 000	18 400 000	19 510 000	20 830 000	34 %
sur les réseaux à terminaison en câble coaxial	9 480 000	9 520 000	9 550 000	9 560 000	9 570 000	1 %
dont éligibles 100 Mbit/s (FttLA)	9 160 000	9 210 000	9 240 000	9 280 000	9 270 000	1 %
dont éligibles 30 Mbit/s (FttLA et HFC)	320 000	310 000	310 000	280 000	300 000	- 1 %
sur les réseaux en cuivre (VDSL2)	5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000	0 %
sur les réseaux en fibre ou en câble* * > 100 Mbit/s	17 530 000	18 460 00	19 740 000	21 510 000	22 550 000	29 %
tous réseaux confondus	21 610 000	22 420 000	23 520 000	25 230 000	26 150 000	21 %

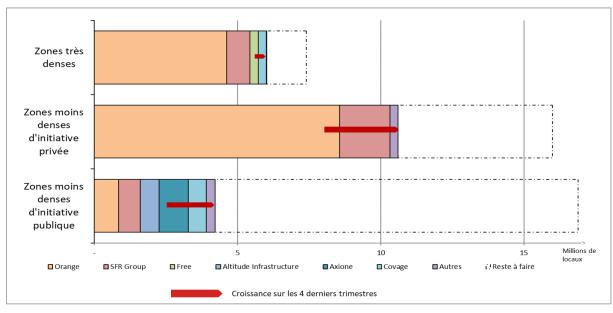
3 Suivi des déploiements et de la mutualisation des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné

Les graphiques ci-dessous permettent de suivre de manière plus agrégée la progression des déploiements (nombre de locaux raccordables par opérateur d'infrastructure) et de la mutualisation passive (nombre de locaux disposant de 1, 2, 3 ou 4 opérateurs présents au point de mutualisation dont il dépend) des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné.

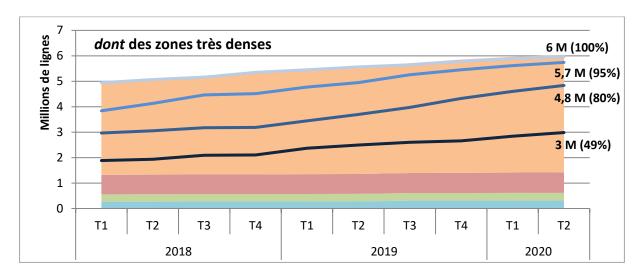
3.1 Sur le territoire national

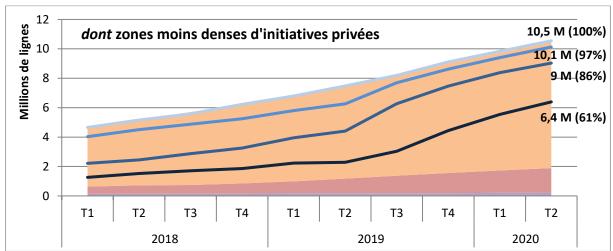


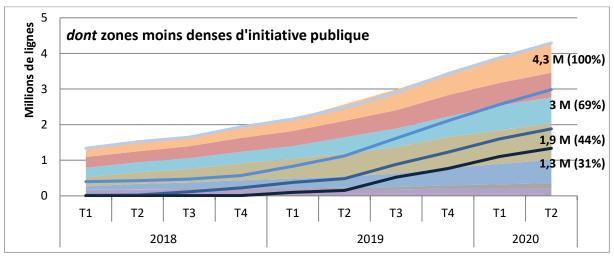




3.2 Par grandes zones



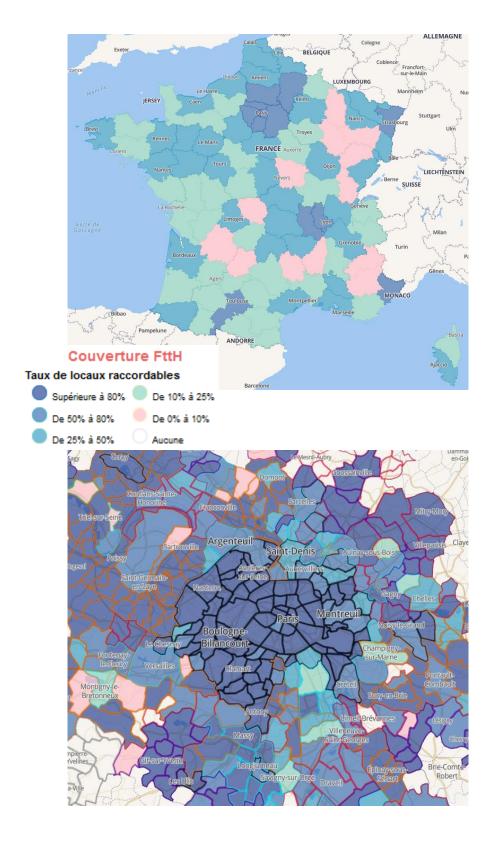




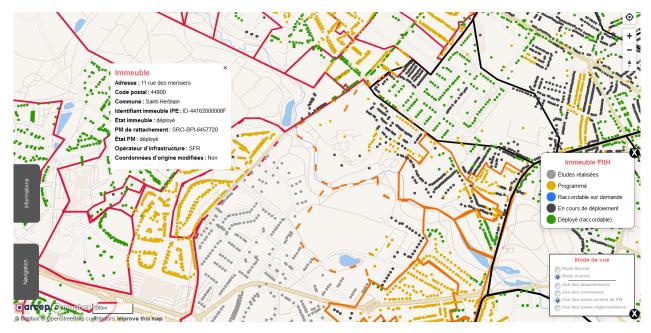


3.3 La carte interactive des déploiements FttH

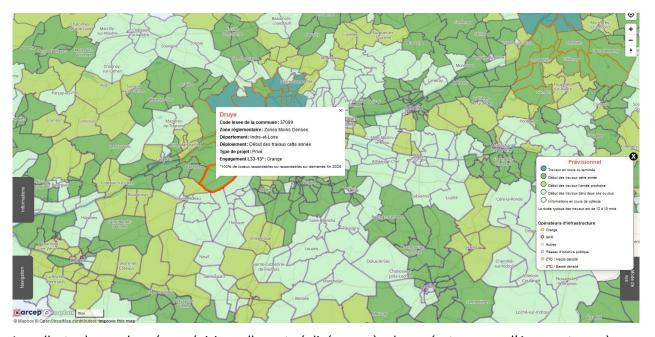
Il est possible de suivre le déploiement des réseaux en fibre optique mutualisée (FttH) sur cette carte interactive indiquant notamment les taux de couverture par commune et par département ainsi que les zones arrières de point de mutualisation : <u>cartefibre.arcep.fr</u>.



cartefibre.arcep.fr permet également de visualiser les immeubles et de suivre de façon précise l'avancée des déploiements FttH.



Le site offre aussi une vue prévisionnelle qui donne la possibilité de s'informer sur le délai de raccordement à la fibre optique à l'échelle de la commune.



La collecte de ces données prévisionnelles est réalisée auprès des opérateurs, par l'Arcep, et auprès des collectivités territoriales porteuses d'initiatives publiques de déploiement, par l'Agence du Numérique.

Les données associées à ces cartes des déploiements réalisés et à venir sont disponibles en open data.

3.4 Les réseaux d'initiative publique

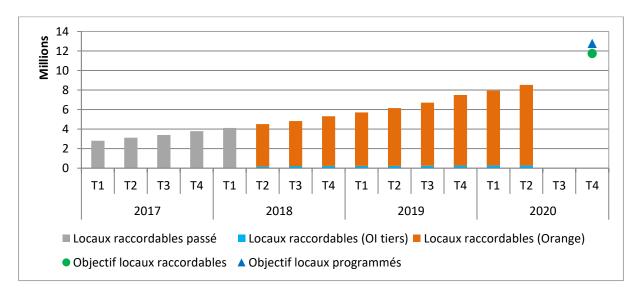
Réseaux d'initiative publique	Lignes raccordables	Lignes mutualisées (lignes avec au moins 2 opérateurs commerciaux présents au PM)
En zones moins denses	4,2 millions	70 %
dont communes rurales	1,4 million	73 %
dont communes de montagne	0,6 million	81 %

3.5 Suivi des engagements de déploiement FttH dans le cadre de l'article L. 33-13

Les graphiques suivants présentent l'avancement des déploiements FttH au sein des périmètres sur lesquels des opérateurs privés se sont engagés à déployer des réseaux FttH dans le cadre de l'article L. 33-13. Pour chaque périmètre, le graphique présente ainsi le nombre de locaux raccordables au sein du périmètre. En pratique, une petite partie des locaux ayant pu être rendus raccordables par un autre opérateur que l'opérateur engagé, les graphiques présentent cette distinction à titre informatif, à compter du 2^e trimestre 2018. Par ailleurs, les chiffres ne prennent en compte que les locaux effectivement raccordables et font abstraction des locaux raccordables sur demande.

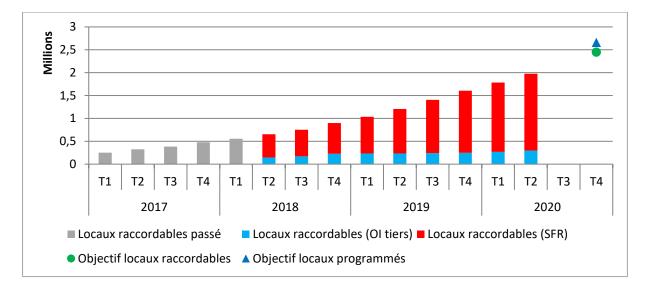
A noter que l'Arcep entend conduire prochainement le même type de suivi pour les autres engagements acceptés par le ministre au titre du L.33-13.

3.5.1 Locaux raccordables au sein du périmètre d'engagement d'Orange en zone « AMII »



Le nombre total de locaux des communes sur lesquelles s'est engagé Orange a été évalué en utilisant le référentiel décrit en 3.6 et est représenté par le triangle bleu sur le graphique. A la fin du premier trimestre 2020, environ 67 % de ces locaux ont été rendus raccordables.

3.5.2 Locaux raccordables au sein du périmètre d'engagement de SFR en zone « AMII »



Le nombre total de locaux des communes sur lesquelles s'est engagé SFR a été évalué en utilisant le nouveau décrit en 3.6 et est représenté par le triangle bleu sur le graphique. A la fin du premier trimestre 2020, environ 75 % de ces locaux ont été rendus raccordables.

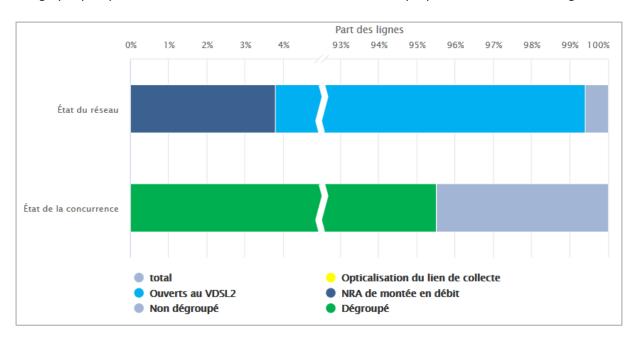
3.6 Référentiel de nombre de locaux par commune pour les déploiements FttH

Les chiffres présentés précedemment se fondent sur un référentiel de nombre de locaux intégrant l'évolution des données IPE au cours de ce deuxième trimestre. La nouvelle version de l'open data de l'observatoire de suivi des déploiements haut et très haut débit fixe du deuxième trimestre 2020 rend compte de cette intégration.

Elle permet ainsi d'évaluer à date à près de 40,3 millions le nombre total de logements et locaux à usage professionnel à relier aux réseaux sur le territoire national, dont environ 7,4 millions dans les zones très denses, environ 16 millions dans les zones moins denses d'initiative privée et environ 16,9 millions dans les zones moins denses d'initiative publique.

4 Réseaux en cuivre

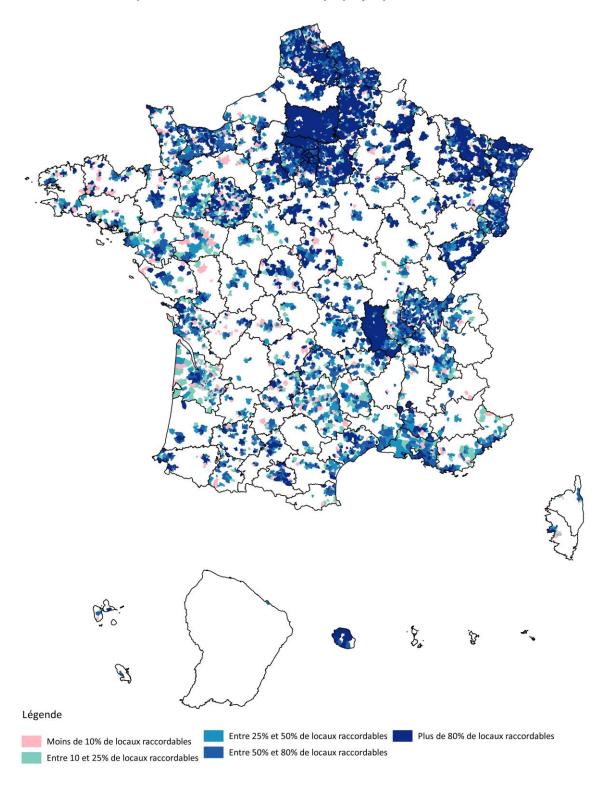
Ces graphiques présentent l'état de la boucle locale de cuivre, en proportion du nombre de lignes.



5 Couverture nationales des réseaux

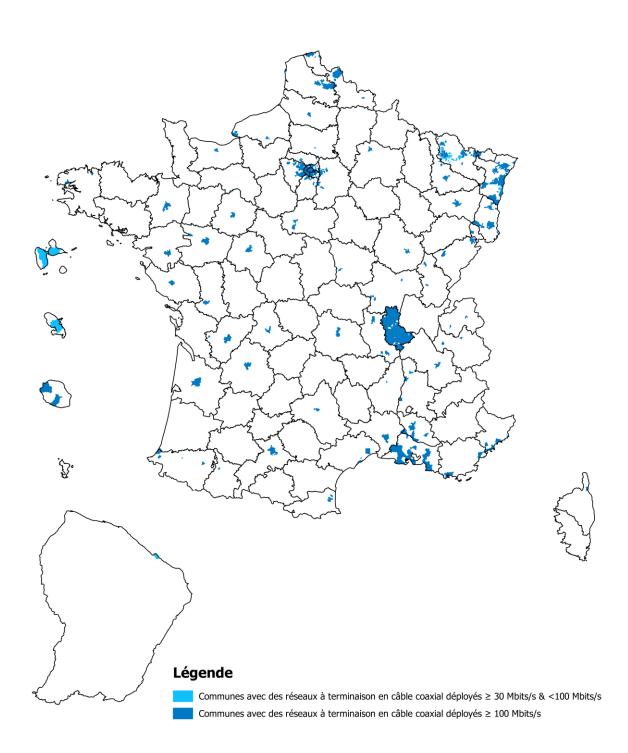
5.1 En fibre optique

État des déploiements des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné au 30 Juin 2020



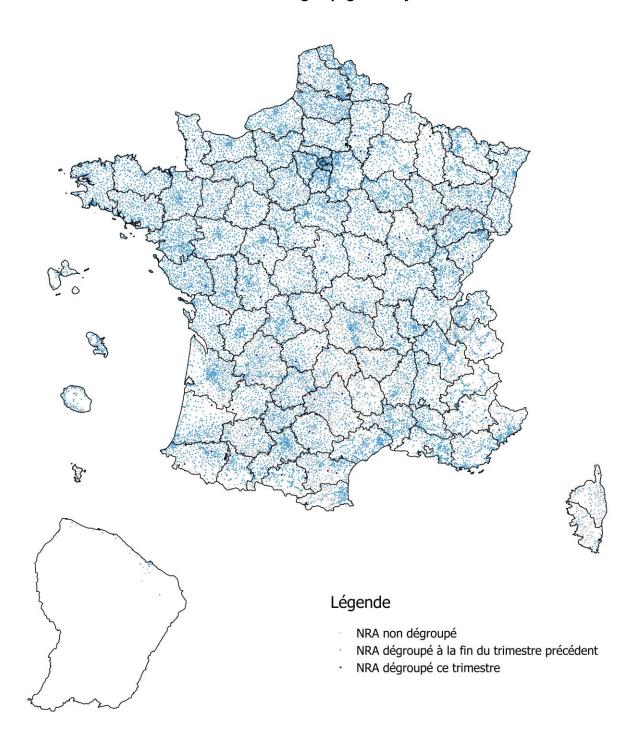
5.2 À terminaison coaxiale

État des déploiements des réseaux à terminaison en câble coaxial au 30 juin 2020



5.3 En cuivre

Couverture du dégroupage au 30 juin 2020



6 Méthodologie

6.1 Suivi des abonnements

Abonnements pris en compte :

- Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes inclut les abonnements DSL, câble, fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison en câble coaxial, BLR, satellite wifi, les cartes SIM 4G à usage fixe, ainsi le accès très haut débit radio (ils consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE).
- . Il n'inclut pas les raccordements dédiés pour les entreprises, comptabilisés en services de capacité (et publiés dans les enquêtes annuelles définitives).
- Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s quelle que soit la technologie support: fibre optique de bout en bout, réseaux avec terminaison en câble coaxial, cartes SIM 4G à usage fixe ou encore cuivre VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s. Le nombre des abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié. Il inclut les abonnements en fibre optique de bout en bout et avec terminaison par le câble coaxial.
- Le nombre d'abonnements prend en compte à la fois la clientèle grand public et entreprise.
- Le périmètre de l'observatoire couvre la métropole et les départements et collectivités d'outremer.

Taux d'abonnements:

- Le taux d'abonnement est défini comme le nombre d'accès souscrits rapporté au nombre de locaux éligibles.

Précisions complémentaires :

- Les résultats provisoires du trimestre ont une précision inférieure aux résultats définitifs publiés trois mois après la fin du trimestre (voir calendrier des publications sur le site). Ils sont établis à partir des données transmises par les principaux fournisseurs d'accès, complétées le cas échéant par l'estimation des non-réponses. Les données publiées sont arrondies. Les évolutions commentées tiennent compte du degré de précision des données.
- Un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégroupage ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. A l'inverse, la suppression d'une ligne sur le marché de gros peut différer de plusieurs semaines de sa suppression sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ces décalages.

6.2 Suivi des déploiements

Les graphiques illustrant la progression des déploiements et de la mutualisation passive des réseaux sont issus des données collectées auprès des opérateurs (d'infrastructures ou commerciaux) au titre de la décision n° 2018-0170 de l'Autorité du 22 février 2018. Les informations publiées constituent une synthèse des réponses des opérateurs ; ils sont arrondis au millier et peuvent faire l'objet de corrections ultérieures.

Les déploiements sont entendus comme le nombre de logements ou locaux à usage professionnels déclarés comme raccordables en aval du point de mutualisation (PM); le nombre d'opérateurs présents est entendu comme le nombre total d'opérateurs qui ont raccordé ce même point à leur réseau de collecte, y compris le cas échéant l'opérateur d'infrastructure.

Les opérateurs d'infrastructures sont les opérateurs qui établissent ou exploitent les lignes en fibre optique jusqu'à l'abonné et qui sont tenus de les mettre à disposition des opérateurs commerciaux. Ainsi, un opérateur commercial a vocation à être présent sur l'ensemble des points de mutualisation, qu'il ait été responsable ou non du déploiement des prises raccordables, au fur et à mesure du déploiement de son réseau de collecte jusqu'aux réseaux mutualisés. L'Autorité souhaite en particulier souligner que dans le cas d'un opérateur verticalement intégré, le nombre de lignes raccordables déployées par son activité d'opérateur d'infrastructure (OI) sur le marché de gros est différent du nombre de lignes éligibles aux offres de son activité d'opérateur commercial (OC) sur le marché de détail. L'Autorité ne publie pas à ce jour le nombre de lignes éligibles par opérateur commercial.

Les valeurs rappelées sur les graphiques correspondent à la mutualisation des points de mutualisation ; en valeur absolue, ainsi que relative, rapportée au total des locaux raccordables.

Les quatre graphiques sont tous à des échelles différentes pour en faciliter la lecture.

A titre d'exemple, les graphiques du déploiement du FttH sur l'ensemble du territoire national et ppur chaque zone indiquent qui sont les constructeurs-exploitants du réseau en fibre optique déployé qui compte actuellement 20,8 millions de lignes raccordables. Grâce à la mutualisation imposée par le cadre réglementaire, ce constructeur-exploitant n'est néanmoins pas le seul opérateur pouvant fournir du service sur la ligne qu'il a construite : les autres opérateurs qui viennent raccorder cette ligne le peuvent également.

Concernant les estimations pour le THD, les pourcentages sont calculés en rapportant, d'une part, les locaux couverts par une technologie au nombre total de locaux, et, d'autre part, les abonnés à une technologie au nombre total d'abonnés. A ce jour ces taux sont calculés sur la base des réseaux filaires uniquement (FttH, câble, VDSL2).

Le décompte des locaux par zone est une estimation. Regroupant les logements et locaux à usage professionnel, il est évalué comme la somme des logements et du nombre d'établissements d'entreprises de 1 salarié ou plus, selon les données publiées par l'INSEE.

Les données INSEE utilisées sont les suivantes :

- logements: Métropole et DROM-COM (sauf Mayotte) millésime 2015, Mayotte millésime 2012;
- locaux à usage professionnel : établissements d'effectif connu non nul millésime 2015.